

Je soussigné Mr – Mme (rayer la mention inutile - dossier papier, **remplir en lettres d'imprimerie**)

NOM:			Prénom :			Né le :		
Adresse :								
Code postal :			Ville :					
Téléphone			//		E.mail			
Demande à adhérer à l'AS-Mantaise, section pédestre affiliée FFRP sous le n° 04147 ; activité Marche Nordique								
Personne à joindre en cas de besoin : Nom :						mobile :		
Abonnement revue « Passion Rando » 10 € :			JE DESIRE M'ABONNER :			OUI // NON		
Adhésion avec remise : 73 €				Avec abonnement à la revue Passion Rando : 83 €				
COTISATION : FFRP + droit d'entrée annuel ASM + assurances club + carnet tombola + prêt des bâtons 3 <sup>es</sup> mois,								
<b>* Le droit d'entrée n'est dû qu'une fois à l'ASM :</b> joindre l'attestation de paiement à la section concernée								
Adhérent à un autre club affilié FFRP : 45 €				Nom du club :				
N° de licence :			<b>Adhérent à un autre club Joindre la licence de la saison 2022-2023</b>					
<b>Règlement :</b>		€	chq n°	Banque		<b>Espèces</b>		

**Joindre impérativement un certificat médical de non contre-indication de pratique à la « marche nordique »**

*Celui-ci est valable 3 ans pour les moins de 70 ans ou une contre-indication spécifique à l'activité.*

**Nouvelles dispositions Fédérales suite aux décisions du ministère des sports :**

1- Durant les 2 années de validation du CM, un questionnaire de santé à compléter est joint au dossier, l'attestation l'accompagnant est à remettre avec votre inscription.

2- Les licences ne sont validées et remises à l'adhérent qu'après réception du certificat médical ou l'attestation

**Après une période d'adaptation, l'allure moyenne est de 6 kms/h. Dans l'intérêt du groupe, les dirigeants et animateurs, se réservent le droit de refuser toutes personnes n'ayant pas l'aptitude requise à cette pratique.**

**INFORMATION :** l'adhésion de la saison est valable du 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE AU 31 AOUT suivant.

**L'adhésion à la section pédestre, marche nordique doit être réglée la 3<sup>ème</sup> semaine de présence à la séance de l'activité proposée les deux premiers cours étant considérés en essai et découverte.**

J'ai noté que la loi n° 84-610 du 16 Juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents, et de délivrer une licence à tous les membres randonneurs.

Je reconnais qu'outre cette garantie qui me sera acquise, il m'a été proposé plusieurs formules d'assurances facultatives pour couvrir mes propres accidents corporels.

Je reconnais qu'il m'a été remis un formulaire précisant les formalités à accomplir en cas d'accident.

En outre, je déclare être en bonne condition physique, ne pas suivre de traitement médical pouvant m'interdire la marche notamment en montagne et m'engage également à être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai.

La licence étant dématérialisée depuis 2021/2022, remplir la fiche avec le traitement de texte (ex : Word) pour une meilleure lisibilité afin d'éviter les erreurs et retours (ex : adresse mail incompréhensible).  
Fiche remplie manuellement : écrire en écriture d'imprimerie lisiblement, afin de faciliter le travail de l'enregistrement des dossiers sur le site Fédéral, toute fiche illisible sera retournée à l'adhérent.

La longueur des bâtons est égale à votre taille x par 0.66, veuillez indiquer votre taille :

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

Signature précédée de la mention « **lu et approuvé** »